

Fonction publique : 356 000 agent·es sous le Smic !

Le Smic est augmenté annuellement pour tenir compte de l'inflation. En janvier 2026, le Smic augmentera de 1,18%. En conséquence, le Gouvernement a annoncé que plus de 356 000 agent·es de la fonction publique dans chacun des trois versants percevront une rémunération indiciaire inférieure au salaire minimum. Leurs employeurs devront verser une indemnité différentielle pour compenser la faiblesse de leur rémunération.

Comme chaque année, ce sont des centaines de milliers d'agent·es qui se retrouvent au salaire minimum. En l'absence de revalorisation du point d'indice et des grilles indiciaires, les salaires de près d'un million d'agent·es sont à quelques euros mensuels près au niveau du salaire minimum.

Pour Solidaires fonction publique, l'urgence est à l'ouverture de négociations immédiates sur la question salariale dans toute la fonction publique, en particulier sur le rééchelonnement des grilles indiciaires et la valeur du point d'indice.

Paris, le 8 janvier 2026